

2. Pendant combien de temps les wagons des chemins de fer Nationaux sont-ils mis sans frais à la disposition des chemins de fer du Pacifique-Canadien à cet endroit pour servir au transport de houille combustible?

3. Quels droits de stationnement, ou par jour, a-t-on touchés pour les wagons des chemins de fer Nationaux fournis à cet endroit?

4. Quel est le coût total par tonne, tous frais inclus, de la houille combustible livrée à Chipman?

Puis vient cette autre série de questions:

1. Quel fut le coût total de construction de l'éperon des chemins de fer Nationaux qui va de Harwood Ridge à North Minto, N.-B.?

2. Quel fut le coût d'entretien de cet éperon pour 1936 et 1937?

3. Quel fut le coût de fourniture de la locomotive et du fourgon de queue?

4. Quels droits de stationnement, ou par jour, touche-t-on pour les wagons du National-Canadien fournis à North Minto, N.-B.?

5. Combien de temps accorde-t-on pour laisser ces wagons sans chargement?

6. Quels furent les arrangements contractés pour expédier la houille commerciale sur cet éperon lors de sa construction?

7. Ces arrangements furent-ils respectés? Si non, pour quelles raisons?

8. Quel tonnage de houille combustible des chemins de fer Nationaux fut transporté sur cet éperon?

9. Quel fut le coût de cette houille à Hardwood Ridge, tous les frais inclus?

L'autre série de questions est la suivante:

1. Au cours de 1936 et 1937 et en janvier et février 1938 quel tonnage de houille combustible fut fourni aux chemins de fer Nationaux, par mois, par chacune des régions suivantes: (a) Maccan; (b) Springhill; (c) New-Glasgow; (d) par d'autres régions de la Nouvelle-Ecosse?

2. Quel prix paye-t-on pour la houille de la Nouvelle-Ecosse f.a.b. wagons sur les voies des chemins de fer Nationaux dans ces régions?

3. Quel est le coût par tonne-mille du transport de la houille à partir de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à des points du Nouveau-Brunswick?

4. A quels points du Nouveau-Brunswick fut utilisée la houille ci-haut de la Nouvelle-Ecosse, et quel fut le tonnage dans chaque cas?

5. Quelle est le principe adopté par les chemins de fer Nationaux dans l'achat de la houille combustible?

6. Y a-t-il concurrence entre les exploitants et les régions, et tous sont-ils forcés d'accepter le plus bas prix offert?

7. A-t-on étudié la possibilité de payer des salaires raisonnables?

8. Quelle quantité de charbon le réseau National-Canadien achète-t-il en Nouvelle-Ecosse pour s'en servir (a) au Nouveau-Brunswick; (b) en Nouvelle-Ecosse; (c) dans Québec; (d) dans l'Ontario?

9. Quelle quantité de charbon achète-t-il au Nouveau-Brunswick pour s'en servir dans chacune des provinces ci-dessus?

S'il y a ici des députés des provinces Maritimes, je les prie de m'excuser de poser ces questions, vu que je suis de la province de Québec; mais c'est un renseignement que je désire et d'autres aussi le désirent qui sont intéressés dans cet aspect particulier de notre réseau d'Etat.

Le PRÉSIDENT: Il me paraît que c'est le résultat des vacances que vous avez passées dans les provinces Maritimes, l'an dernier.

M. WALSH: C'est bien cela.